

Espace Culturel et Associatif ARTHUSS 2 avenue De Lattre De Tassigny à WINTZENHEIM

Destination : réunion, conférence, séminaire, concert, spectacle ou projection.

Capacité maximale : 102 places assises pour l'Auditorium et de 18 à 42 places assises pour les salles de réunion ou d'activité.

Tarifs : location selon tableau des tarifs
(à insérer)

L'entretien est à la charge du locataire. Le locataire s'engage à rendre les lieux rangés et assurer l'évacuation des déchets.

Les dégradations seront facturées au prix d'acquisition des fournitures ou d'exécution des travaux.

Caution : le locataire doit fournir un chèque de caution de 300 euros.

Modalités pratiques : Une carte magnétique sera remise personnellement à la personne responsable, en contrepartie du versement d'une caution de 20 €, qui aura à s'assurer de la fermeture des locaux et devra les restituer le lendemain, ou le jour ouvrable qui suit.

Assurance : le locataire doit produire impérativement avant le déroulement de la manifestation une attestation d'assurance couvrant sa responsabilité civile en cas de dégradation.

Limite horaire : la manifestation ne doit en aucun cas se prolonger au-delà de 22 heures. LA SALLE DOIT ETRE TOTALEMENT EVACUEE POUR 22 HEURE 30 MAXIMUM.

Parking : Utilisation du parking de la place des fêtes. Toute utilisation du parking pour un usage autre que le stationnement des véhicules est strictement interdite. L'installation de tonnelles, tentes, barbecues ou tout autre équipement est prohibé sur le parking et les abords de la salle.

règlement d'utilisation en annexe